

Forêt d'Olonne

27 km dont 95% de chemins
Carte IGN 1227 OT



Le balisage

La forêt d'Olonne, 22,5 km balisés et 4,5km de plage.

Le circuit est balisé dans la forêt, sur les panneaux chaque secteur est nommé, des haltes équestres sont prévues au Curé, et à La Sainte Emilienne avec des parkings plus importants.

Quelques petits parkings:

- le Marais Gillard, le long de la route devant le centre équestre de Sauveterre.
- A la Sainte Emilienne un passage est aménagé sous la route pour accès à la forêt.

Au centre équestre de Sauveterre l'accès à la forêt est un chemin entre les paddocks (voir la photo ci-contre).



Accès autorisé aux plages uniquement par les cales de « Sauveterre » et des « Granges »

Les horaires d'accès aux cales :

- 15 sept au 14 avril : 3 h avant et 3 h après la marée
- 15 avril au 14 juin : interdit de 12h30 à 19h30
- 15 juin au 14 sept : jusqu'à 10h30 et à partir de 19h30

ATTENTION, il est fortement conseillé de nettoyer les crottins sur le passage des cales, prévoir le sac et pelle !!

A voir sur le circuit :



Sentier du Menhir



Sentier en forêt